**38ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(3-14 mai 2021)**

**Somalie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 6 mai 2021 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la Somalie pour la présentation de son rapport.

La France demeure préoccupée par la situation des droits de l’Homme en Somalie et invite les autorités à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discriminations à l’égard des femmes et le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale ;

2- Abolir la peine de mort pour tous les crimes ;

3- Garantir la liberté de la presse et mettre fin au harcèlement et à la détention des journalistes et des défenseurs des droits de l’Homme. Lutter contre l’impunité des auteurs de violations des droits de l’Homme à leur encontre ;

4- Protéger les droits des femmes et des filles, garantir leur accès aux droits et santé sexuels et reproductifs et lutter contre les violences fondées sur le genre, y compris les mutilations génitales.

Je vous remercie./.